PROGRAMME
ONU-REDD

Formulaire de Soumission pour le Programme National-Zambie

PROGRAMME ONU-REDD

17-19 mars 2010

Conformément à la décision du Conseil d'orientation, le présent document a été imprimé en nombre limité afin de réduire au minimum l'impact des processus du programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à leur neutralité climatique. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion. La plupart des documents de réunion du programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse www.unredd.net.

09/03/2010

Programme National Conjoint (PNC)
Formulaire de Soumission au Conseil d'Orientation du Programme ONU-REDD

1. Soumission au Conseil d'Orientation	
Réunion du Conseil d'Orientation ☒ No. 4	Décision inter session ☐
Date de la réunion : 17-19 Mars 2010	Date de la décision inter-session :

2. Résumé du Programme National Conjoint	
Détails du Programme National Conjoint	
Pays	Zambie
[1] Intitulé du Programme	Programme ONU-REDD – Initiative "Quick Start" de la Zambie
Partenaires de la mise en œuvre [2]	Ministère du Tourisme, Environnement et Ressources naturelles et autres ministères pertinents clefs (voir Table 5, p.59-66)
Coordonnées des représentants des organismes de l'ONU participants	
Coordinateur Résident de l'ONU: *Nom*: Macleod Nyirongo	Coordonnées *Téléphone:* + 260 211 250800 *Email:* Macleod.Nyirongo@one.un.org
FAO: *Nom:* Dr Noureddin Mona *Titre:* Représentant de la FAO	Coordonnées *Téléphone:* + 260 211 252277 *Email:* Noureddin.Mona@fao.org
PNUD *Nom:* Viola Morgan *Titre:* Directrice pays du PNUD	Coordonnées *Téléphone:* + 260 211 250800 *Email:* Viola.Morgan@undp.org
PNUE *Nom:* Angela Cropper *Titre:* Directrice exécutive adjointe du PNUE	Coordonnées *Téléphone:* + 254 20 7624020 *Email:* angela.cropper@unep.org
Type de Programme National Conjoint	
PNC Complet: ☒ Nouveau PNC Complet ☐ Continuation d'un PNC initial ☐ Autre (veuillez expliquer)	PNC Initial ☐ Nouveau PNC initial ☐ Continuation d'un financement antérieur ☐ Autre (veuillez expliquer)

[1] *Le terme "programme » est utilisé pour signifier projets, programmes et programme conjoints.*
[2] *Se rapporte aux Homologues nationaux. Mettre l'entité de tête en premier.*

3. Résumé analytique

La déforestation et la dégradation des forêts représentent une grande proportion – environ un cinquième – des émissions mondiales de gaz à effet de serre. La Convention cadre des Nations Unies pour les changements climatiques (CCNUCC) est en train de développer un mécanisme de REDD qui comprend un système d'incitation pour réduire les émissions. REDD+ inclue la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (connue initialement sous le sigle REDD), aussi que i) la conservation des forêts autochtones ; ii) la gestion durable des forêts ; et iii) l'amélioration des stocks de carbone forestier.

La Zambie possède environ 50 million d'hectares de forêt, dont les estimations de déforestation se situent entre 250,000 et 300,000 hectares par an. Conscient du rôle que la REDD+ peut jouer pour réduire les émissions et pour faciliter le développement socioéconomique durable, le gouvernement de Zambie analyse les opportunités que la REDD+ peut offrir. La Zambie est un des neuf pays en développement dans lesquels le programme pilote de REDD+ sera mis en œuvre. Le premier pas du Programme UN-REDD est l'Initiative UN-REDD démarrage rapide (Quick Start). Ce document du Programme national conjoint (PNC) décrit les activités qui seront menées au sein de cette initiative. Le PNC développera une stratégie nationale pour la REDD+ et, ainsi, il aidera ainsi à attirer des financements pour la mise en œuvre de la REDD+ au niveau national.

Les principales causes de la déforestation et de la dégradation des forêts doivent être abordées pour pouvoir assurer le succès de la REDD+ au niveau national. En Zambie, ces causes varient d'une région à l'autre et comprennent, entre autres, i) l'utilisation du bois comme charbon ou comme combustible (dans les foyers, dans le commerce ou dans l'industrie) ; ii) la production de bois ; et iii) des méthodes agricoles ou des autres pratiques non durables d'utilisation du sol. Ces causes sont aussi le résultat d'un complexe système de processus passés et présents liés aux différents secteurs (énergie, gestion forestière, agriculture et eau). Dans le but d'aborder ces causes et d'ainsi faciliter la mise en marche de la REDD+, le mode de développement de la Zambie devra changer : l'offre tout autant que la demande en produits forestiers du bois et autres que le bois devront être abordées de manière simultanée.

Une intervention massive nécessaire pour mettre en place la REDD+ devra être soutenue par le gouvernement, aussi que par des reformes sectorielles à grande échelle. La préparation à la REDD+ exige une série d'actions qui comprennent, entre autres,: i) le développement de la capacité tant des communautés tout autant que celles du gouvernement ; ii) le renforcement des cadres institutionnels, politiques et juridiques ; iii) le renforcement des politiques d'implémentation et d'exécution de la législation ; iv) un partage étendu des connaissances sur la REDD+ ; et v) le développement d'initiatives pour l'adoption des moyens de subsistance et sources d'énergie alternatifs. Au bout du compte, le succès de la REDD+ au niveau national dépendra aussi de l'engagement des parties prenantes à tous les niveaux – mais plus spécifiquement au niveau des communautés pour assurer qu'elles jouissent des avantages de la REDD+.

3. Résumé analytique

Le PNC est donc le premier pas vers la préparation des parties prenantes et des institutions à la mise en œuvre de la REDD+ au niveau du pays. Ses objectifs principaux sont les suivants : i) le développement de la capacité institutionnelle et des parties prenantes pour l'application de la REDD+ ; ii) la création d'une politique environnementale qui facilite la REDD+ ; iii) le développement d'un modèle de partage des profits provenant de la REDD+ ; et le développement des systèmes de mesure, notification et vérification pour la REDD+.

Les résultats suivants du PNC ont été développés lors de consultations des parties prenantes liées et non liées au gouvernement :

Résultat 1: Des capacités renforcées pour atteindre la préparation à la REDD+

Résultat 2: Un vaste soutien des parties prenantes pour établir la REDD+

Résultat 3: Un cadre national de gouvernance et des capacités institutionnelles renforcées pour la mise en œuvre du REDD+

Résultat 4: L'identification des stratégies nationales de REDD+

Résultat 5: Le renforcement de la capacité à mettre en œuvre le système MRV pour la REDD+

Résultat 6: Le démarrage de l'évaluation du niveau de référence des émissions (NRE) et du niveau de référence (NR)

Le PNC sera mis en œuvre par le Département Forestier, géré par le Ministère du tourisme, de l'environnement et des ressources naturels (MTENR), et il sera financé par le Fonds d'affectation spéciale multi-donateurs (FASM). La gestion des fonds sera menée à bien en utilisant le mécanisme pass-through, qui distribue les responsabilités techniques et financières parmi les organisations des Nations Unies participantes (FAO, PNUD et PNUE).

Le développement de la capacité pour ce programme aura lieu à différents niveaux de la société zambienne tels que i) les employés du gouvernement ; ii) les décideurs communautaires au niveau national ; et iii) les communautés rurales – particulièrement les femmes impliquées dans le défrichage pour l'agriculture ou pour le ramassage de bois à brûler. Il est prévu qu'à travers le PNC et des autres initiatives de REDD+ subséquentes les communautés tirent des bienfaits additionnels, tels que l'amélioration du bien-être humain, l'égalité de sexes et la protection des écosystèmes.

4. Budget du Programme National (Financement ONU-REDD exclusivement)				
Résultats attendus	**FAO ($)**	**PNUD($)**	**PNUE($)**	**Total ($)**
1. Capacité renforcée pour atteindre la préparation à la REDD+	0	890,000	170,000	106,0000
2. Un vaste soutien des parties prenantes pour établir la REDD+	0	350,000	0	350,000
3. Un cadre national de gouvernance et des capacités institutionnelles renforcées pour la mise en œuvre du REDD+	0	755,000	0	755,000
4. stratégies nationales de REDD+ identifiées	60,000	0	145,000	205,000
5. Capacité à mettre en œuvre le système MRV pour la REDD+ renforcée	1,340,000	0	0	1,340,000
6. Evaluations du niveau de référence des émissions (NRE) et du niveau de référence (NR) démarrées	780,000			780,000
Coûts de soutien Indirects	152,600	139,650	22,050	314,300
Grand Total ($)	**2,180,000**	**1,995,000**	**315,000**	**4,490,000**

NOTE: un détail des allocations du budget suivant le modèle de l'UNDG doit être remis au Secrétariat ONU-REDD (pour transmission à l'Agent Administratif) avec le document du PNC signé. Voir Annexe 1

4. Révision par le Secrétariat		
Critères de soumission		
(a)	Le Document du PNC est-il en accord avec le Document Cadre de l'ONU-REDD ?	Oui ☒ Non ☐ Flou ☐
(b)	Le Résident Coordinateur a-t-il été impliqué dans la proposition du PNC?	Oui ☒ Non ☐ Flou ☐
(c)	La documentation sur la (les) réunion(s) de validation dans le pays est-elle inclue?	Oui ☒ Non ☐ Flou ☐
(d)	La validation a-t-elle impliqué l'homologue national gouvernemental (ou son délégué) ?	Oui ☒ Non ☐ Flou ☐
(e)	La validation a-t-elle inclue une représentation de la société civile /des Peuples Autochtones, comme indiqué dans le Guide Opérationnel de l'ONU-REDD? [3]?	Oui ☒ Non ☐ Flou ☐
(f)	Le PNC suit-il le format requis *(comprenant page de garde, cadre de résultats, etc.)*?	Oui ☒ Non ☐ Flou ☐
(g)	Le PNC est-il en accord avec les règles de procédures et les Guide Opérationnel approprié?	Oui ☒ Non ☐ Flou ☐
(h)	L'attribution du budget requise est-elle fournie? (voir section 3 ci-dessus?)	Oui ☒ Non ☐ Flou ☐
(i)	Les coûts de soutien indirect sont-ils en accord avec le taux approuvé?	Oui ☒ Non ☐ Flou ☐
(j)	Un résumé du programme est-il inclus? *(pour le site web)*	Oui ☒ Non ☐ Flou ☐
(k)	Le Compte-rendu des Progrès est-il inclus? *(pour financement supplémentaire seulement)*	Oui ☐ Non ☐ Flou ☐

[3] Dans ce contexte le(s) représentant(s) sera déterminé(s) suivant l'une des façons suivantes:
i. Un ou des représentants autodéterminés:

- Choisis lors d'un processus consultatif participatif,
- Ayant une portée nationale ou travaillant en réseau,
- Avec une expérience de collaboration avec le gouvernement et le système de l'ONU
- Ayant joué le rôle de représentant pour une vaste gamme d'organisations de Peuples Autochtones/de la société civile et ayant reçu leur avis, les ayant consulté et leur ayant fourni les réactions recueillies.

ii. Un ou des représentants qui ont participé à des missions de consultation et/ou formulation et qui font partie de corps consultatifs du Programme de l'ONU-REDD ayant été constitué à l'issue de ces missions, ou ;
iii. Des individus reconnus comme représentants d'un réseau national de la société civile et/ou d'organisations de Peuples Autochtones (par exemple le Comité directeur national du Programme de petits financements du GEF ou le Comité directeur national du Programme forestier national)

4. Révision par le Secrétariat
Si la réponse à l'une des questions ci-dessus est "non" ou "flou", veuillez expliquer:

5. Révision par le Secrétariat	
Questions pour la révision	
(l)	Appropriation du NJP par les parties prenantes gouvernementales et non-gouvernementales
Le document du Programme National de Zambie décrit clairement les arrangements, la coordination et les processus de renforcement des capacités qui seront nécessaires à assurer que le Programme soit bien approprié par le gouvernement et les organisations non-gouvernementales. Il reconnait également qu'un engagement à haut niveau de secteurs gouvernementaux clefs sera nécessaire pour l'intégration systématique de la REDD+ au cœur de l'agenda national de développement. Le Gouvernement a tenu quatre réunions consultatives au niveau national et deux au niveau provincial. Ces six réunions ont inclus des représentants de la société civile. Cependant plus de clarté est nécessaire en ce qui concerne l'engagement du Gouvernement à mener le processus de préparation à la REDD+ en Zambie. Le Secrétariat recommande, sous la section sur la coordination pour la REDD+ du document, une description plus détaillée des rôles, de la coordination et des mécanismes de consultation pour le processus de REDD+ en Zambie.	
(m)	Degré de consultation, de participation et d'engagement
Le Gouvernement a tenu six réunions entre parties prenantes entre septembre 2009 et novembre 2009, et une réunion de validation réussie le 26 février 2010. Le document du Programme National comprend une section sur "engagement sur des projets spécifiques" pour la REDD+, dans laquelle chaque réunion de parties prenantes est décrite et le rôle de la société civile lors de ces réunions est spécifié. Les parties prenantes potentielles sont décrites dans les annexes. Etant donné que la Zambie est encore au début de son processus de conception de la préparation à la REDD+, le Secrétariat considère que suffisamment d'étapes ont été menées pour assurer consultations, participation et engagement. De plus il recommande que le Résultat 2 (qu'un vaste soutien des parties prenantes soit établi) intègre le développement d'un plan de participation à différents échelons (du national au provincial). L'engagement de la société civile sera un élément central de ce plan, avec une attention particulière accordée à la participation à des processus de MRV indépendants.	

5. Révision par le Secrétariat	
Questions pour la révision	
(n)	Efficacité du programme, cohérence avec la stratégie du pays et autres initiatives pertinentes, et rentabilité
Le programme est en cohérence avec le plan de développement national de Zambie et identifie des éléments spécifiques des stratégies du pays (i.e. les politiques de Zambie sur le consentement libre, préalable et éclairé (CLPE)) qui sont pertinent à la conception et l'implémentation de la REDD+. Le programme comprend une identification et une coordination des initiatives pertinentes dans son Résultat 1. La révision technique indépendante conclue également que le programme est en cohérence avec les principes inhérents des « Conseils sur les ressources communautaires », « Programme basé sur les communautés de Zambie sur les Ressources naturelles » et le « Forum consultatif sur les Ressources naturelles ». Etant donné qu'il n'y a pas d'autre programme de préparation à la REDD + en Zambie, le Secrétariat recommande une analyse plus poussée des contributions potentielles au programme provenant du secteur privé et de la coopération bilatérale, analyse qui cherchera à répondre aux futures lacunes de financement.	
(o)	Gestion des risques et chances de succès
La section de gestion des risqué doit être améliorée dans le document. Le Secrétariat recommande le développement d'un « risk log » (registre de risque) qui identifie et liste tous les risques en détail et les résultats de cette analyse et évaluation. Dans la section sur les risques une analyse particulière de la gestion et la résolution des questions de gouvernance devra être incorporée, ainsi que la participation de la société civile à un système MRV indépendant.	

5. Révision par le Secrétariat
Questions pour la révision
Autres éléments: Le Programme National (PN) reconnait l'importance de la gouvernance pour le processus de préparation à la REDD+. Le PN offre une analyse très claire de la situation de gouvernance actuelle et comprend aussi des interventions pour renforcer le cadre de gouvernance national (voir résultat 3). En même temps, le PN réalise qu'une meilleure gouvernance – en particulier en ce qui concerne le partage des bénéfices – demandera un soutien au-delà d'une intervention « Quick Start ». Comme il est noté dans le PN, la Zambie est un pays leader dans son incorporation d'évaluations de gouvernance menées par le pays au cœur de son processus de développement. Le Secrétariat recommande également que les liens nécessaires soient établis entre cette initiative et le PN, de manière à renforcer le cadre d'évaluation des éléments de gouvernance du processus de préparation à la REDD+ de Zambie.

6. Révision Technique Indépendante		
(a)	Une révision technique indépendante a-t-elle été conduite	Oui ☒ Non ☐
Si non pourquoi?		

6. Révision Technique Indépendante

Synthèse de la révision technique indépendante

Le Secrétariat a organisé une révision technique indépendante, qui a été menée en février 2010. Celle-ci a souligné les éléments suivants:

- Le Document du Programme National de Zambie est globalement rédigé clairement et bien organisé
- Le Gouvernement de Zambie a démontré une appropriation claire du processus, basé sur les données d'analyses de politiques et près d'un an de consultations qu'il a présidées. Malheureusement la mesure dans laquelle le gouvernement a participé à l'élaboration du document est peu claire.
- Le Document est certainement très en accord avec les processus de développement et de planification nationaux, puisqu'il insiste sur l'engagement des communautés, le partage des bénéfices et le renforcement des capacités. Ces principes sont exprimés clairement dans le Plan National de Développement de Zambie. Ces principes sont également à la base des Conseils sur les ressources communautaires, des Programme basé sur les communautés de Zambie sur les Ressources naturelles et du Forum consultatif sur les Ressources naturelles
- En considérant l'engagement de la FAO et du PNUD en Zambie, il est prudent d'assumer que ce document reflète la réflexion en cours de l'ONU sur le potentiel de la REDD en Zambie. Ce document est également en cohérence avec les Fonctions de Soutien Internationales qui sont décrites dans le Document cadre du Programme Collaboratif ONU-REDD dans les pays en développement.
- Co-financement: l'évaluateur ne peut qu'assumer que le co-financement en nature a été fourni par le gouvernement après la signature dans l'ONU-REDD. Il est aussi clair dans le document qu'une grande responsabilité de préparation à la REDD demandera des dépenses gouvernementales considérables.
- Il est clair qu'un certain nombre d'institutions gouvernementales, y compris des universités, ont été impliquées dans les consultations. Le document fait aussi référence à de nombreux projets à base communautaire financés par des bailleurs, dont certains sont menés par des organisations non-gouvernementales. Le document mentionne des règles de CLPE mais il n'est pas clair dans quelle mesures celles-ci ont été appliquées. Dans l'ensemble un nombre raisonnable de consultations ont été tenues et d'autres encore seront nécessaires au fur et à mesure de la progression vers la préparation à la REDD.
- Les résultats proposés du PNC sont tous pertinent et les objectifs du Programmes sont alignés. Bien que les énoncés des objectifs auraient pu être « plus objectifs » (SMART), la structure du cadre de résultat est claire. Cependant les sections sur les stratégies de REDD+, établir des scénarios de référence et Mesure, Rapportage et Vérification doivent être renforcées. Ces trois sections sont importantes pour la conduite réussie d'un Programme REDD+. L'évaluateur pense qu'une plus grande attention portée à des résultats précis (et non pas simplement à plus d'analyse, d'études et d'évaluations) permettra une utilisation plus efficace des fonds.

L'évaluateur a émis les recommandations suivantes pour améliorer la conception du document du Programme national :

- Revoir les trois dernières sections sous le cadre des résultats (résultats 4 à 6)

6. Révision Technique Indépendante

- La section sur les stratégies nationales de REDD+ devrait développer des actions qui tenteront d'atténuer les causes identifiées immédiate ou sous-jacentes de déforestation et de dégradation des forêts, et ceci devrait aussi être le cas du Résultat 4.
- Certains sous-résultats devraient être ajoutés à la section sur la MRV
- Résultat 6 qui traite de l'établissement d'un scénario de référence (NR et NRE) devrait comprendre des recommandations précises d'activités qui indiquent une certaine compréhension de la situation de Zambie. Telle quelle le contenu de la section est assez général.
- Sous la Coordination nationale la création d'un Comité Inter ministériel de Coordination de haut Niveau avec suffisamment de poids politique pour coordonner les ministères et appliquer les politiques approuvées devrait considérée. La position actuelle du Secrétariat de REDD+ ou d'unité de Coordination semble appropriée.
- Les liens entre la gestion des bassins versants et la REDD+ devraient être renforcée dans ce document, en particulier car en Zambie l'eau est un candidat de taille pour des paiements à l'échelon régional.

En ce qui concerne les gestions des risques et les chances de succès, l'évaluateur recommande d'améliorer la section sur la gestion des risques, tout en reconnaissant que les obstacles identifiés dans le document représentent un élément important d'évaluation des risques.

L'évaluateur a aussi fait des recommandations sections par section et des suggestions sur le texte qui seront transmises afin d'être intégrées dans le document après la réunion du Conseil d'orientation.

7. Réponse du Secrétariat

Fournit des commentaires et demande une nouvelle proposition en vue d'une réunion du Conseil d'Orientation dans l'avenir.

☐ Fournit des commentaires et demande une nouvelle proposition en vue de la toute prochaine réunion du Conseil d'Orientation.

☐ Fournit des commentaires auxquels il faudra répondre avant de faire suivre à la toute prochaine réunion du Conseil d'Orientation.

☒ Fait suivre au Conseil d'Orientation (avec commentaires si nécessaire) et recommande le financement du PNC

7. Réponse du Secrétariat

Explication de la réponse:

Le Secrétariat considère qu'en peu de temps le Gouvernement de Zambie a fait des efforts significatifs pour développer son Document de Programme national et processus REDD+ en Zambie. Pendant les cinq derniers mois, de nombreuses réunions consultatives ont été menées afin d 'assurer que le document intègre la participation de la société civile et autres parties prenantes.

On note aussi que le Gouvernement de Zambie et les organisations de l'ONU ont déjà commencé à répondre aux commentaires des évaluateurs et aborderont pleinement les remarques et recommandations avant que le Document du Programme National ne soit signé.

De nombreuses recommandations de l'évaluateur sont abordées ou sont en train de l'être. Les points déjà abordés ont été transmis à l'évaluateur pour une évaluation finale.

Le Secrétariat recommande ainsi que le Conseil d'orientation approuve l'allocation des fonds pour financer le programme.

8. Décision du Conseil d'Orientation du Programme ONU-REDD

Décision du Conseil d'Orientation Programme ONU-REDD:

- ☐ PNC complet approuvé
- ☐ PNC Initial approuvé
- ☐ Approuvé avec un budget révisé de $
- ☐ Approuvé avec des modifications/conditions
- ☐ Ajourné/rendu avec commentaires pour considération ultérieure

Commentaires:

8. Décision du Conseil d'Orientation du Programme ONU-REDD

Directeur du Développement durable
Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, RDC
Co-Président, Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD

_____
Signature
19 Mars 2010

Veerle Vandeweerd
Directrice, Groupe Environnement et Energie, PNUD
Co-Présidente, Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD

_____
Signature
19 Mars 2010

9. Administrative Agent Review

Action prise par l'Agent Administratif : [Nom et titre]

☐ Le programme est en accord avec les provisions du Protocole d'Entente (MoU) du MDTF du Programme ONU-REDD et ses Accords Administratifs Standards avec les donateurs.

Agent administratif:
Bisrat Aklilu, Coordinateur exécutif, Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (MDTF)
Bureau de Gestion, Programme des Nations Unies pour le Développement – Bureau du MDTF

…… ……..
Signature Date

Annexe 1: Budget standard du Programme National Conjoint

CATÉGORIE	DESCRIPTION	COÛT UNITAIRE	NOMBRE D'UNITÉS	MONTANT**
1. Fournitures, biens, équipement et transport				
2. Personnel (employés, consultants et déplacement)				
3. Formation des homologues				
4. Contrats				
5. Autres coûts directs				
Total Coût Programme				
Coûts de soutien indirects***				
GRAND TOTAL**				

** L'AA n'exige que de remplir les sections "MONTANT", "Total Coût Programme", Coût de soutien indirect et GRAND TOTAL. Le comité directeur peut exiger des détails additionnels qui seront inclus dans le budget.

*** Les coûts de soutien indirects devront être alignés avec le taux ou la tranche précisée dans le TOR du Fond (ou le document de Programme Conjoint) et le MOU et le SAA pour le programme conjoint en question. Les coûts indirects des organisations partenaires récupérés par les coûts de soutien au programme sont de 7%.
Tout autre Coût encouru par chaque organisation des Nations Unies qui participe lors de la conduite des activités dont elle est responsable sera récupérée en coûts direct, en accord avec la résolution 62/209 de l'Assemblée générale de l'ONU (sous le principe de récupération totale des coûts de la Révision Triennale Complète des Politiques de 2008).

Note : le format de ce budget doit être soumis pour l'affectation de budget de chaque Organisation Participante au sein du Programme National Conjoint, en outre du budget total pour le Programme Conjoint dans son intégralité.